

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Août 1894

NOUVELLES LOCALES

Les chaudes journées d'été que nous traversons procurent à l'établissement des bains de mer une nombreuse clientèle. Le soir, la foule se porte sur les terrasses du Casino où se fait entendre l'excellent orchestre, dirigé par M. Gaétan Borghini, dont les programmes sont, chaque jour, composés avec goût. Les bosquets qui entourent ces terrasses, entretenus avec le plus grand soin, et le voisinage de la mer, assurent aux promeneurs une fraîcheur délicieuse qui fait de nos concerts le rendez-vous des étrangers et de la société monégasque.

La soirée dansante de clôture donnée dimanche par le Comité des fêtes de la Saint-Roman, sur la place Sainte-Barbe, a parfaitement réussi.

Les danses, très animées, se sont prolongées jusqu'à la fermeture, et les établissements qui entourent l'enceinte du bal ont tous été bien fréquentés.

En résumé, il faut complimenter le Comité et son zélé président, qui ont fait preuve, un mois durant, de la meilleure bonne volonté pour conserver à nos fêtes traditionnelles leur antique cachet de divertissement populaire.

A la demande générale, un dernier et nouveau bal sera donné dimanche 2 septembre par le Comité des fêtes de la Saint-Roman, sur la place Sainte-Barbe.

A cette occasion, le Comité a décidé que deux prix seraient décernés, ce soir-là, aux meilleurs valseurs, en souvenir de la fête.

Vendredi est entré dans notre port, venant de Sunderland, avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, le vapeur de commerce anglais *S. W. Kelly*, capitaine Bayfield ; 17 hommes d'équipage, 69 tonneaux.

Samedi, vers midi et demi, un incendie qui venait de se déclarer en territoire français, au lieu dit la Bordina, non loin de la ligne du chemin de fer de la Turbie, ayant été signalé au lieutenant des pompiers, à Monte Carlo, cet officier s'est immédiatement rendu sur les lieux avec dix-huit hommes et trois sous-officiers.

Le feu avait pris, au quartier dit les Mules, dans une propriété appartenant à M. Hardoin, au-dessus de la *villa Sans-Souci*, dans un bois de pins et de broussailles.

Attaqué énergiquement par la partie supérieure de la montagne pour faire la part du feu, l'incendie a été circonscrit assez rapidement, mais l'eau manquant dans cette région élevée, on ne put qu'abattre les pins environnants pour empêcher les flammes de gagner les propriétés des alentours.

A 3 heures, tout danger était conjuré. Les dégâts consistent en arbres brûlés ou fortement endommagés, sur une longueur de cinq à six cents mètres et une largeur de deux cents mètres environ.

Le garde champêtre de la Turbie était présent et assurait le service d'ordre pendant que nos pompiers se rendaient maîtres du feu.

MM. Charles Aureglia, Charles Lauck et Henri Fontaine, partis il y a près d'un mois pour Paris en bicyclette, sont rentrés samedi dernier 25 août.

Ils ont quitté Monaco le 29 juillet par le chemin de fer, pour éviter la traversée de l'Estérel, et n'ont commencé leur voyage qu'à partir de Fréjus. Contrariés, la plupart du temps par le vent, ils ont effectué leur voyage en neuf jours, en passant par Le Luc, Brignoles, Aix, Avignon, Valence, Lyon, Mâcon, Dijon, etc.

Le retour a eu lieu par Orléans, Nevers, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Vichy, la Palisse, Roanne, Lyon, la Grande-Chartreuse, Grenoble, Sisteron, Digne, Puget-Théniers, Nice et Monaco.

Un véritable itinéraire d'amateurs excursionnistes. Aucun accident de route et nulle fatigue.

Vendredi dernier, vers 5 heures du soir, une charrette lourdement chargée de sacs de plâtre, appartenant à M. Emmanuel Gastaud, entrepreneur, traversait la cour de la gare, quand les roues du véhicule s'enfoncèrent dans la tranchée d'une conduite d'eau récemment recouverte.

Les brancards furent brisés et le chargement dut être enlevé sur un tombereau.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — LA COURSE CANNES-MONACO ET RETOUR (parcours 100 kilomètres) — La course Cannes-Monaco et retour, organisée par le Cyclo-Club cannois, a eu lieu dimanche.

Au départ, à 11 h. du matin, 8 coureurs, sur 11 engagés, se présentent sur la place des Iles, ce sont : Nicodémi, de Nice, Bermond, Jacquin, de Monaco, Vernay, de Cannes, Maïssa, Barnaud, Dozol et Trébord.

Nicodémi passe à Nice à midi 1/4 distançant Vernay de 7 minutes.

A Beaulieu, Nicodémi est contrôlé à midi 32 1/2.

Le retour à Beaulieu de Nicodémi a lieu à 1 h. 15 et à Nice 1 h. 45.

Voici dans quel ordre les coureurs sont arrivés à Cannes :

1^{er}, Nicodémi, à 3 h. 15'6" ; 2^e, Vernay, 3 h. 49'14" ; 3^e, Jacquin, 3 h. 49'14" 2/5 ; 4^e, Bermond, 3 h. 49'15" ; 5^e, Trébord, 3 h. 57'30" ; 6^e, Dozol, 4 h. 8'15" ; 7^e, Barnaud, 4 h. 9'50" ; 8^e, Maïssa, 4 h. 26'50".

La foule qui stationnait sur la place des Iles a fait une magnifique ovation aux velocemen, surtout à Nicodémi, le vainqueur de la course.

La distribution des prix a eu lieu le soir, à 10 heures, au siège du Cyclo-Club ; les trois principaux se composaient de : le 1^{er}, 60 francs et un objet d'art offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco ; le 2^e, 40 francs et objet d'art, le 3^e, 30 francs et objet d'art. Le champagne a coulé et l'on a porté des toasts aux coureurs et surtout à Nicodémi, qui a effectué les 100 kilomètres en 4 h. 15'6" malgré un soleil accablant.

Menton. — Un crime épouvantable a mis en émoi la paisible population mentonnaise.

Samedi soir, vers minuit, M. Ousset Jean-Marie, secrétaire du commissaire de police de Menton, a été assassiné en rentrant à son domicile, rue du Castellar. Le meurtrier, qui a pris la fuite et qu'on croit un ancien sergent de ville révoqué, attendait sa victime dans le couloir de la maison et a fait feu à bout portant avec un fusil chargé de plomb n° 6. Le malheureux Ousset reçut la charge en pleine poitrine. La mort fut instantanée.

Ousset était très estimé de ses chefs et de la population.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La Mémoire

M. le docteur Hureau de Villeneuve, qui signe la causerie scientifique dans le *Nord*, répond ainsi à la demande qui lui avait été posée : existe-t-il des moyens de conserver la mémoire ?

La question qui m'est posée est assez délicate. Il y a beaucoup de personnes qui perdent la mémoire, soit par suite de l'âge, soit par suite de diverses maladies du cerveau. Dans le premier cas, il est évident qu'il y a peu de chose à faire. Dans le second, il y a lieu de soigner la maladie cérébrale, et c'est l'affaire du médecin ordinaire de la personne en question. Mais nous pouvons examiner si, en dehors des maladies cérébrales, il y a lieu de prendre certaines précautions hygiéniques pour conserver la mémoire. Il y a donc à étudier s'il existe certains soins à prendre et si, d'autre part, il y a des substances qui augmentent la mémoire ou qui la diminuent.

Tout le monde sait que le don de la mémoire est inégalement partagé. Tandis que certains enfants apprennent leurs leçons avec une grande facilité, d'autres ont beaucoup de peine à les retenir. Il y a donc là une disposition individuelle ; mais il y a aussi à tenir compte des méthodes d'enseignement.

Lorsqu'on veut faire retenir aux enfants une leçon et qu'on les force à l'apprendre par cœur, on suit la méthode la plus funeste au point de vue de la mémoire. Il faut apprendre le sens général de la leçon et non les mots qui la composent.

En effet, la mémoire des idées est bien plus facile à exercer que la mémoire des mots, par cette raison qu'on peut mieux s'intéresser à une idée qu'on ne s'intéresse à un mot ou à un ensemble de mots, et que la mémoire s'applique bien plus à un fait qui intéresse qu'à un fait qui n'intéresse pas.

Il est une autre règle pour la conservation de la mémoire.

Cette fonction est localisée dans une certaine région du cerveau ; mais cette région est limitée aussi. Il faut donc comparer cet organe à une éponge qui peut absorber une certaine quantité d'eau, mais qui se trouve saturée lorsque cette quantité est dépassée.

Il faut limiter le nombre des objets à retenir. Pour cela, il faut supprimer les lectures inutiles, comme, par exemple, celle des romans. La lecture d'un roman ne constitue qu'une distraction passagère, et heureusement il en reste peu de chose dans l'esprit. Mais quelque

petit que soit l'effort mnémotechnique produit, il n'en existe pas moins, et le souvenir qui en résulte tient dans le cerveau la place que devrait occuper un souvenir utilisable. Il en est de même des jeux auxquels beaucoup de personnes passent leur temps. Il est évident qu'il reste quelque chose des incidents de jeux, et que ces incidents tiennent encore une place qui se rétrécit de plus en plus avec l'âge. La règle générale pour l'entretien de la mémoire est donc celle-ci : « N'appliquer ses facultés intellectuelles qu'à des objets dont le souvenir peut être utile. »

On me demandera maintenant s'il y a des substances dont l'usage augmente ou paralyse la mémoire. Cela est bien connu. Tous les poètes, qui ont chanté le vin ou les liqueurs alcooliques ont dit : Je bois pour oublier mes chagrins. Le fait est, en somme, bien observé. Le vin et les boissons alcooliques, font oublier, c'est-à-dire diminuent la mémoire ; cet oubli est d'abord momentané, puis devient permanent. Les comédiens qui ont l'habitude de boire oublient constamment leurs rôles.

Il en est de même de l'opium et de la morphine (les morphinomanes perdent la mémoire). Ce fait s'observe également pour une substance nouvelle, l'antipyrine, dont on fait actuellement un trop grand usage. Les personnes qui se servent habituellement d'antipyrine voient leurs douleurs diminuer, par suite de l'assoupissement de l'activité cérébrale, puis au bout d'un certain temps cette activité cérébrale s'émousse de plus en plus et avec elle la mémoire, l'une de ses fonctions les plus importantes.

Existe-t-il des substances qui aiguissent la mémoire ?

On en connaît deux. Le café et la strychnine. Je dis le café et non la caféine ; car les effets de ces deux corps ne sont pas du tout les mêmes.

Les effets intellectuels du café sont dus, non à la caféine, mais à la caférose, substance qui ne se développe que pendant la torréfaction du café. C'est donc le café lui-même qu'il faut employer en infusion. Mais pour qu'il agisse utilement, il faut qu'on n'en prenne pas habituellement. Pendant que je faisais mes études médicales, je ne prenais pas du café, mais le jour d'un de mes examens (et j'en ai passé vingt et un) j'avais l'habitude de prendre du café très fort. Sous l'influence de cette boisson, tout ce que je savais se présentait avec lucidité à ma mémoire ; mais le lendemain, j'étais tout endormi et incapable de penser. Le café n'est donc pas une substance augmentant la mémoire ; c'est un excitant passager qui la réveille, mais donc l'action ne peut durer qu'un temps déterminé.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Soleil et la Lune ont, durant cette semaine, beaucoup fait parler d'eux. On a beaucoup médité du Soleil, qui se permet d'avoir une tache dont les conséquences sont, paraît-il, terribles pour notre pauvre Terre. Quant à la Lune, le siècle prochain est appelé à faire avec elle connaissance plus intime et les gens que n'effraient pas les « longs espoirs » se réjouissent du spectacle qui leur est promis à l'ouverture de l'Exposition de 1900. Tous les journaux ont reproduit une nouvelle du *Figaro* — toujours bien informé — annonçant, qu'à cette date assez rapprochée, ceux qui auraient l'heur de vivre pourraient voir la lune... à un mètre. Annoncée sous cette forme, la chose paraît bizarre. Voir la lune à un mètre, ce ne serait rien voir du tout. En admettant même que l'art de l'optique fut assez en progrès pour qu'on put arriver à ce résultat, une personne aussi volumineuse que madame la Lune demanderait à être examinée à une plus respectueuse distance. Les Sélénites, s'il en existe, ces habitants d'outre-Ether, peuvent vaquer sans crainte à leurs affaires et à leurs plaisirs : nous ne surprendrons pas encore leurs secrets. Nous ne saurons pas s'il y a dans la blonde Phébé de belles dames et de jolis messieurs, si on y joue à la Bourse, s'il y pleut, s'il y fait du soleil, si les fleurs et les arbres y poussent, si la vapeur, l'électricité y mènent le train de l'activité, comme chez nous.

Ce serait trop savoir et trop apprendre : nos pauvres cervelles y sauteraient. On doit admettre, en effet, que la science, cette grande maîtresse de tout, n'est pas au même degré d'avancement sur la terre et sur les autres planètes, et que si, tout d'un coup, nous arrivions à voir la lune d'assez près pour savoir exactement s'il s'y passe quelque chose et ce qui s'y passe, nous acquéririons en quelques

heures un amas de connaissances qui meubleraient tellement nos pauvres têtes qu'elles en deviendraient trop étroites et éclateraient.

Je sais bien que le *Figaro* ne publie cette grande nouvelle qu'avec un léger sourire : c'est un malin qui veut bien donner en primeur et avant tout le monde, connaissance au monde que l'idée mirifique de M. Deloncle — faire voir la lune à un mètre... et probablement pour un franc — fait son chemin dans les conseils supérieurs d'organisation de la grande Exposition. Mais *Figaro* est sceptique, et j'ai lieu de penser qu'il n'a pas une foi intense dans la possibilité de fabriquer des lentilles assez puissantes et surtout dans la possibilité de s'en servir. Il nous dit que M. Picard, commissaire général de la future exhibition, a convoqué un fabricant d'instruments d'optique pour causer avec lui de l'affaire. Mais il est tant d'affaires dont on cause et qui n'aboutissent pas. J'ai voulu, moi aussi, avoir ma conférence avec un fabricant de verres pour lunettes : j'ai déjeuné avec l'un d'eux, si important que ce pourrait bien être celui que M. Picard vient de convoquer. Cet habile constructeur — je parle du fabricant de verres à lunettes — m'a fort bien prouvé que les lunettes pourraient être beaucoup plus puissantes que celles qu'on fabrique, mais qu'il s'agirait de rechercher, avant tout, s'il était utile, pratique, utilisable, de construire des lunettes monumentales. L'expérience, ajoutait-il, coûterait très cher. Elle ne serait pas inutile pour la science, et quelque millionnaire devrait la tenter. On arrivera certainement à construire un télescope beaucoup meilleur que tous les télescopes connus ; on pourrait même arriver à projeter sur une surface blanche ce qui permettrait de voir ce télescope colossal et, par la photographie, à l'aide d'agrandissements successifs on aurait des images nettes de beaucoup de choses qui permettraient des hypothèses ayant un caractère réellement scientifique.

Je parierais volontiers que le télescope monstre qu'on nous promet ne nous montrera pas la lune à un mètre, ce qui serait peut-être laid, mais permettra de faire des observations qui feront progresser la science astronomique. C'est l'essentiel, c'est évidemment dans cet espoir qu'un homme bien connu dans la Principauté, M. Bischoffsheim, vient de mettre à la disposition des promoteurs de l'idée connue sous le vocable de « la lune à un mètre » la somme imposante de deux millions... une de ces sommes que la plupart des habitants de la terre ne connaissent que de réputation.

Rendra-t-on l'argent, si le télescope ne fait voir la lune d'aussi près ? — Non ! M. Bischoffsheim, qui s'intéresse aux choses de l'astronomie, ne se fait pas d'illusion sur l'immensité de la formule chère à M. Deloncle. M. Deloncle lui-même, j'en ai la conviction, a voulu simplement frapper l'imagination de ses contemporains et appeler l'attention sur son projet gigantesque. S'il s'était contenté de dire qu'il voulait construire un télescope plus puissant que tous les télescopes connus, nous aurions tous déclaré que l'idée n'avait rien d'original, qu'elle ne valait pas la peine qu'on s'y arrête et qu'elle rappelait le foudre monstre qu'un grand fabricant de vin de champagne avait envoyé d'Épernay à je ne sais plus quelle exposition. Mais quand un homme vous promet de vous montrer la lune, la vraie lune, à la distance où on se place pour regarder une miniature, on peut rire et crier tristement que la chose est folle ; mais on parle de cette chose, on s'en occupe, on en fait matière à causerie et à chronique, de façon qu'un beau jour on trouve la forte somme qu'on n'aurait pas obtenue si on avait froidement, académiquement, sans coups de grosse caisse, sans bruit de cymbales etc., qu'on me permette le mot — sans boniment, demandé deux millions de francs pour construire une lunette. DANGEAU.

CAUSERIE

La Lune

Les voyages imaginaires. — De Képler à Jules Verne. — Un télescope monstre. — Photographies et agrandissements. — La lune à domicile.

L'homme fut toujours un peu l'amant de la Lune. Aux origines du mouvement cosmographique moderne, c'est-à-dire à partir de Galilée, Képler, Copernic et tous les précurseurs, on vit paraître quantité de voyages imaginaires au monde sélénite, que les uns prétendaient habité, les autres désert ; ceux-ci, pourvu de villes et de grands fleuves ; ceux-là, mort, morne et désolé.

Képler, Godwin, Wilkins, le père Kircher, Rétif de la Bretonne, Cyrano de Bergerac Swedenborg et *tutti quanti*, s'exercèrent à l'envi sur ce sujet, le traitant tantôt de façon scientifique, tantôt à la manière humoristique, — quelques-uns même au point de vue mystique, en plaçant le paradis dans l'astre des nuits.

Il est à peu près inutile d'ajouter que tous ces voyages

étaient aussi hypothétiques que le dernier paru, le chef-d'œuvre du genre, le *De la Terre à la Lune* de Jules Verne. Chacun construisait avec les matériaux hétéroclites que lui pouvait fournir l'état des connaissances de son temps, et la plupart des auteurs nageaient en pleine fantaisie, non seulement quant au voyage lui-même, mais aussi quant aux descriptions qu'ils donnaient de notre satellite.

Nous allons enfin savoir bientôt à quoi nous en tenir, grâce à la perfection croissante des instruments astronomiques. La superbe lunette de l'Observatoire Bischoffsheim à Nice munie d'une lentille de 75 centimètres a été bientôt dépassée par celle de Lick Observatory de San Francisco qui à 90 centimètres.

Cette dernière est détrônée à son tour par le télescope qu'un riche yankee, M. Yerkes, vient d'offrir à l'Université de Chicago.

On ne sait encore rien au sujet de sa valeur, car les lentilles n'en sont pas terminées, quoique l'instrument ait figuré à l'Exposition américaine de Chicago de 1893.

Mais il est permis de prévoir que le cadeau tiendra ce qu'il promet, car les difficultés de toutes sortes que rencontrait naguère la construction d'un grand télescope sont aujourd'hui bien aplanies par la science.

Ce n'est point cependant une petite affaire que de bâtir d'abord les machines-outils destinées à ces travaux. Il a fallu couler, sans la moindre bulle d'air, des blocs de verre de plusieurs centaines de kilog., le tailler ensuite avec une infinie précision, puis les fixer à un tube en acier de 20 mètres de longueur pesant environ 6,000 kilogrammes, enfin attacher ce dernier à ses axes en acier qui pèsent davantage encore, pivots de cette gigantesque caronade braquée sur les astres dont elle suit les mouvements.

Enfin, c'est ici la merveille, il a fallu construire le mouvement d'horlogerie qui permet à un seul observateur, sans plus d'effort que s'il soulevait un roseau, de mettre en mouvement et d'actionner toute cette masse dont le poids total dépasse 25,000 kilog., la charge de deux wagons.

Le télescope de M. Yerkes coûtera un million, sans parler de centimes additionnels et de l'imprévu.

Les lentilles seules entrent dans ce chiffre pour 300,000 francs.

Désormais, l'on pourra voyager dans la lune et sans grand déplacement, car les photographies de la blonde Phébé, obtenues au moyen de ce colossal instrument, vont devenir aussi détaillées, bientôt, que la carte de France de l'Etat-Major.

Déjà la lunette de Lick Observatory avait donné des résultats précieux. Les clichés, agrandis sous la direction de l'astronome belge, M. Prinz, avaient permis de se rendre compte de l'aspect des paysages arides et bouleversés du satellite de la Terre avec moins de peine et surtout avec moins de frais qu'en observant au télescope même.

Les images lunaires, en effet, ne se peuvent photographier qu'au point de convergence des rayons lumineux du télescope où l'image n'est pas très grande en dépit de la taille des lentilles. Ainsi, jusqu'ici on n'avait guère dépassé des croissants de 12 à 13 centimètres. A cette échelle, les énormes volcans dont la Lune est criblée n'apparaissent que comme des points de quelques millimètres au maximum.

C'est alors que M. Prinz eut l'idée d'agrandir les clichés par fractions séparées, prises toutes à la même échelle, et de rapporter les morceaux.

Il a pu de la sorte détailler la Lune en quatre grandes planches de 70 centimètres de hauteur, que la phototypie a reproduites et qui donnent certains cirques volcaniques agrandis jusqu'à 12 centimètres de diamètre. C'est-à-dire qu'un observateur qui pourrait planer en ballon à quelques centaines de kilomètres au-dessus de ces gouffres lunaires, ne les verrait pas plus grands.

On comprend tout l'intérêt d'une pareille étude au point de vue de la connaissance exacte du sol sélénien.

Plus besoin, même dès à présent, des voyages imaginaires à la Lune. Le premier venu, du coin de son feu, pourra bientôt s'en faire une idée aussi exacte que s'il y avait été.

Que sera-ce donc quand Chicago possèdera le télescope de M. Yerkes ?

Le nouveau pont de la Tour de Londres

Le nouveau pont jeté sur la Tamise, un peu plus bas que la Tour de Londres, vient d'être inauguré le mois dernier par le prince et la princesse de Galles, entourés des principaux dignitaires de la cité. Le but de cette magnifique entreprise est de détourner une partie de l'énorme circulation qui encombre le *London Bridge* en même temps que de desservir le quartier d'*East-End* de la Métropole.

En effet, de longtemps, afin de conserver la Tamise praticable aussi avant que possible aux bâtiments de mer, tout moyen de communication entre les deux rives du fleuve avait été refusé à la population si considérable de *East-End*, la partie orientale de Londres, et pour rencontrer une voie carrossable permettant de traverser la Tamise, il fallait remonter jusqu'à *London Bridge*.

Dès le commencement du siècle, on avait pensé à trouver un remède à un état de choses si nuisible pour l'activité de la circulation dans ces quartiers populeux, et il y a environ cinquante ans, le célèbre Brunel imagina et construisit un tunnel, qui resta sans utilité pratique malgré les sommes énormes qu'il engloutit : destiné aux piétons, il est plutôt de nos jours considéré comme une curiosité que comme un moyen pratique de communication. Au préjudice causé ainsi aux habitants de l'*East-End* étaient venus s'ajouter d'autres inconvénients : le *London Bridge*, par exemple, en était arrivé à ne pouvoir suffire au mouvement de la circulation, et il fallait de toute nécessité trouver, ouvrir une voie nouvelle qui déchargeât ce quartier d'une partie de la circulation.

C'est sur ces entrefaites que fut proposé, puis sanctionné par le Parlement anglais, le projet d'un nouveau pont destiné à relier les deux rives de la Tamise un peu en aval de la Tour de Londres.

Le programme imposé par la Commission parlementaire prévoyait deux travées de rive fixe avec une travée centrale mobile, c'est-à-dire qu'il était demandé aux ingénieurs un projet de pont tel que le passage des grands navires ne fût pas entravé et que, néanmoins, la circulation pût s'y faire presque sans interruption. Cinq plans différents furent présentés, puis rejetés : un sixième, celui de M. Horace Jones, architecte de la ville, fut adopté, arrêté et exécuté.

M. Horace Jones fut aidé dans la partie mécanique par l'ingénieur anglais bien connu, M. T. Wolfe Bang : l'auteur a adopté le principe de la suspension pour les travées de rive, et de la bascule par moitié pour la travée centrale. Le pont, long de 940 pieds — de 2,640 pieds avec les approches — traverse donc le fleuve en trois travées et s'appuie sur deux tours de style Renaissance anglaise et dont l'architecte a voulu tirer parti pour donner à l'ouvrage un aspect imposant : c'est entre ces deux tours qu'à lieu le passage des grands navires.

Les travées qui aboutissent aux rives sont fixes ; leurs tabliers sont suspendus. La partie comprise entre les tours est composée de deux parties de 30 mètres chacune, formant pont-levis et venant se rejoindre au centre de la travée quand elles sont abaissées. Le tablier qui constitue la voie, d'une rive à l'autre, est assez élevé au niveau du fleuve pour que le service de la navigation fluviale fût assuré, même à la haute mer.

S'il se présente un grand navire, les ponts-levis de la partie centrale se relèvent et laissent un passage de soixante mètres d'ouverture, ce qui est suffisant pour le passage de deux grands navires, en même temps.

Des appareils hydrauliques renfermés dans les tours aident à la manœuvre de ces immenses tabliers mobiles avec une puissance si considérable que l'intervalle écoulé entre l'ouverture et la fermeture du pont ne dépasse pas 5 minutes.

Enfin, tout à fait à la partie supérieure, et à une hauteur qui dépasse le plus haut mât des plus grands bâtiments, se trouve une passerelle fixe, destinée aux piétons, et qui pourra ainsi ne permettre aucun arrêt dans la circulation, alors même que, comme on vient de le voir, la plus grande interruption ne dépasse pas cinq minutes. On accède à cette passerelle par des escaliers et des ascenseurs tout à fait bien vus du public londonnien lorsqu'il s'agit d'effectuer cette montée et cette descente de 30 mètres : c'est là une des particularités intéressantes de ce pont, la circulation des piétons ne sera pas

interrompue par le relèvement de son tablier, puisque ceux-ci pourront accéder à la passerelle supérieure au moyen des escaliers disposés dans la tour.

Il nous reste à donner quelques chiffres qui nous feront mieux voir l'importance attachée à la construction de cette utile entreprise. Décidé en 1885, commencé en 1886, le pont a été achevé en 1894. Les matériaux employés à sa construction comprennent 16,000 tonnes de fer et d'acier, 20,000 de ciment, 31 millions de briques et 415,000 pieds cubes de pierres diverses. Enfin, les poids de la structure supérieure à supporter est de 70,000 tonnes.

Les assises destinées à recevoir ce poids colossal ont dû être particulièrement soignées : c'est ainsi que les fondements descendent à une profondeur de 28 pieds au-dessous du lit de la Tamise ; ils ont été formés par d'immenses cylindres d'acier pesant 1,000 tonnes, enfoncés à cette profondeur, puis remplis de ciment et finalement entourés d'une solide muraille de briques et de granit. Le nouveau pont de Londres a coûté 1,170,000 livres sterling, soit environ 29 millions de francs, et on calcule que son entretien et sa surveillance exigeront annuellement une dépense de deux cent mille francs.

FAITS DIVERS

LE MICROBE DE LA SARDINE. — Il paraît que la sardine aussi a son microbe rouge, récemment découvert par le docteur du Bois Saint-Sévrin, médecin de la marine.

Il y a un an environ, le gérant d'une usine pour la préparation des sardines à l'huile s'aperçut, avant de fermer ses boîtes, que leur contenu avait pris une teinte rouge vif, riche de tons, très agréable à l'œil, mais inquiétante pour la comestibilité des futurs hors-d'œuvre.

Le docteur du Bois Saint-Sévrin, saisi de la question, ouvrit une enquête, dessouda plusieurs boîtes de conserves contaminées et découvrit la présence d'un microbe chromogène, de couleur rouge, lequel court sur les brisées de la défunte garance et de l'alizarine artificielle.

Ce sont les sardines à l'huile elles-mêmes qui, placées dans les tubes stérilisés, servent à la culture du petit teinturier, lequel, d'ailleurs, se développe fort bien aussi sur les pommes de terre, en laboratoire. En quelques heures, grâce en un ensemencement approprié, on obtient des sardines rouges comme un soleil couchant ou des pommes de terre rouge vif à reflets verts comme les belles couleurs d'aniline. La matière colorante est soluble dans l'eau et dans l'alcool ; les acides l'avivent et les alcalis la font virer au jaune.

Il y a là tout un avenir ouvert aux conserves de sardines avariées si les teinturiers s'en emparent.

En ce qui regarde l'hygiène, on a reconnu que, depuis longtemps, les pauvres pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande ne connaissaient que trop ce microbe. Il se glisse sous leur peau par toutes les piqûres, écorchures, crevasses, envies ou écrasements, et leur donne des panaris fort redoutés sous le nom de « fléau des grandes pêches », sans compter « l'ulcère rond des sauteurs » et la « fleur d'Islande », affections ulcéreuses que l'on attribue couramment à l'alcoolisme, à la malpropreté, à l'action de l'eau salée, au froid et à une foule d'autres causes plus ou moins plausibles.

Il semble résulter des recherches du docteur du Bois Saint-Sévrin que l'on se trouve en présence d'un microbe spécial, d'une nature parfaitement déterminée, agissant soit seul, soit en collaboration avec d'autres circonstances connexes, pour déterminer les panaris et autres accidents analogues. Peut-être même ce microbe ne peut-il agir que lorsqu'il en rencontre à point nommé un autre provenant de la manipulation du poisson avarié.

En tout cas, la réaction chromogène permettra de savoir exactement à quoi l'on a affaire, sans incriminer des causes banales telles que la malpropreté ou l'humidité, et d'instituer autrement qu'à l'aveuglette un traitement approprié.

Le *Journal du Loiret* annonce que ces jours derniers, le train spécial C., remorqué par la machine 3569, mécanicien Alliély, est resté en détresse entre Loudun et Châtellerault, par suite d'une énorme nuée de sauterelles qui s'est abattue sur la voie.

Les insectes, écrasés par les roues de la locomotive,

ont formé sur les rails une couche tellement gluante que celle-ci s'est mise à patiner. Le train a dû s'arrêter en pleine voie, jusqu'à complet déblaiement.

L'ACCLIMATATION DES ANIMAUX. — Les principales espèces d'animaux domestiques sont originaires de l'Inde et de la Haute-Asie ; le chien et le chat étaient domestiqués dès la plus haute antiquité en Egypte et en Chine ; le porc, le mouton, la chèvre et le bœuf, en Asie et en Afrique ; le pigeon bis et la poule dans l'Asie occidentale ; le ver à soie était cultivé en Chine 2,700 ans avant notre ère ; la domestication du faisan remonte à l'expédition des Argonautes, celle du paon aux conquêtes d'Alexandre ; l'empereur Firmut faisait traîner son coche par des autruches.

Une plante que l'on peut certainement considérer parmi les plus dangereuses est celle qui, dans l'île de Java, porte le nom de « chardon du diable ». Les feuilles en sont très larges et de forme ovale, les bords dentelés rudes et cassants.

Des deux côtés de la feuille se voit un duvet blanc et moyeux qui, à distance, le ferait prendre pour un gros paquet d'ouate bien douce. Malheureusement, on ne s'aperçoit pas trop souvent du contraire, car, au contact de cette plante, fût-ce même par un attouchement imperceptible, il se déclare une douleur si forte et si terrible que tous les nerfs sont pris de mouvements spasmodiques effrayants.

Les seules traces extérieures de toute cette souffrance se remarquent par des doses et des rougeurs laissées sur la peau.

Cette plante funeste fut utilisée anciennement pour fustiger les condamnés. Dans ces exécutions, on commençait par toucher légèrement les suppliciés ; au fur et à mesure que les douleurs augmentaient, les coups devenaient plus rudes et, avant longtemps, les malheureux tombaient morts, accablés par les crampes et la souffrance. Si, ce qui se voyait parfois, l'un de ces malheureux condamnés résistait à toutes ces douleurs, c'était pour devenir fou ou être atteint d'une fièvre qui le conduisait bien vite au tombeau.

LE PHONOGRAPHE PARTOUT. — **POUPÉES ET MONTRES PHONOGRAPHIQUES.** — Le phonographe entre dans les mœurs, au moins pour l'instant, parce qu'on pourrait appeler la petite porte, par des applications plutôt curieuses, originales et amusantes que véritablement utiles et d'un intérêt pratique.

Depuis quelque temps déjà on a imaginé les poupées phonographiques. Nous sommes loin du temps de notre enfance où ces poupées étaient censées dire *papa* et *maman* quand on leur pressait sur le ventre : à cette époque elles avaient simplement dans l'estomac ou plutôt à la place de l'estomac un petit soufflet avec une anche vibrante comme on en met dans le pied des petits chiens de deux sous. L'imitation était quelque peu imparfaite.

Cette fois les poupées disent bien et distinctement : « Papa, maman, j'ai faim », et tout ce qu'on veut pourvu que la phrase en question ait d'abord été dite devant un phonographe qui l'a enregistrée, puis que le cylindre enregistreur du phonographe soit enfermé dans le corps de la poupée et qu'on le fasse ensuite se dérouler quand la poupée doit parler.

Aujourd'hui ces poupées sont d'une vente courante, un grand fabricant français notamment les débite à la douzaine et à un prix relativement modeste.

Mais après les poupées phonographiques, voici les montres phonographiques elles aussi. C'est en un mot la montre parlante.

Bien entendu, comme le doit faire une bonne et honnête montre, si elles parlent, c'est simplement pour dire l'heure. A la vérité il existait bien déjà des chronomètres qui les sonnaient (c'étaient les montres à répétition) ; mais elles présentent des inconvénients nombreux dont le principal est une extrême délicatesse ; en outre les indications qu'elles donnent, les coups de timbre qu'elles font entendre sont extraordinairement faibles et difficiles à saisir.

La montre phonographique, quand vous appuyez sur un petit poussoir, va tout uniquement vous dire : « Il est 7 heures », ou bien « il est midi ».

Nous n'avons pas l'intention de décrire le mécanisme

de cette montre : ce serait légèrement compliqué : il fait d'ailleurs grand honneur à celui qui l'a imaginé, M. Sivan, horloger français, établi à Genève. En un mot, pour résumer le principe suivant lequel il est établi, disons que la montre contient intérieurement une plaque en caoutchouc vulcanisé : sur cette plaque, qui remplace le cylindre du phonographe, sont gravées en creux et à plat des stries semblables à celles qui se seront inscrites sur ce cylindre du phonographe après débit de la phrase à faire dire à la montre. Quand vous appuyez sur le poussoir, une petite pointe spéciale suit les stries et en vibrant fait entendre la phrase : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la montre n'a pas été par trop grossie par l'adjonction de tout ce mécanisme supplémentaire.

Vous pouvez avoir ainsi dans votre montre un souvenir de famille, la reproduction d'une phrase dite par quelque voix aimée.

M. Sivan étend du reste cette application curieuse du phonographe aux réveils. Tout le monde sait par expérience quelle impression désagréable, horrible même, cela cause que d'être réveillé brusquement le matin dans un bon sommeil, par le carillon strident d'un réveil. Ajoutons à un réveil une de ces plaques, nous pourrions lui faire dire ce que nous voudrions. Par exemple : « Réveille-toi, paresseux », et il suffira pour cela d'une plaque de 6 à 7 centimètres ; comme le réveil phonographique parle fort, cette phrase nous réveillera, mais avec bien moins de violence et de soudaineté que la sonnerie.

Voyez-vous, pour les amateurs de campagne, quel charme n'aura point le réveil phonographique : on pourra aisément lui faire reproduire le chant du coq et l'on aura l'illusion du réveil dans une ferme, non loin d'une basse-cour !

VARIÉTÉS

L'heure et le système métrique

La plupart des gouvernements européens ont adopté, l'an dernier, une heure moyenne et unique, au moins pour l'Europe centrale, et l'on assure que le système métrique ne tardera pas non plus à être adopté dans tous les pays européens.

On ne sait pas en effet, ou on a oublié, qu'en 1789, quand la France commença d'introduire dans toutes ses provinces le système métrique, le gouvernement anglais avait été consulté au sujet de la réforme qui devait, dans l'esprit de ses promoteurs, être simultanée dans les deux pays. La guerre, qui éclata peu après, vint retarder de plus d'un siècle cette entente. D'ailleurs, la France elle-même n'a pas toujours conservé le système métrique dans son intégrité.

Un arrêté du 28 mars 1812 spécifie qu'il est permis d'employer pour les usages du commerce :

« 1° Une mesure de longueur égale à deux mètres qui prendra le nom de toise et se divisera en six pieds ;

« 2° Une mesure égale au tiers du mètre ou sixième de la toise, qui aura le nom de pied, se divisera en douze pouces, et le pouce en douze lignes. Le mesurage des étoffes pourra se faire avec une mesure égale à douze décimètres, qui prendra le nom d'aune. »

Le même arrêté autorise l'emploi du boisseau, huitième d'hectolitre ; de la livre de 500 grammes ; de l'once (seizième de livre), et du gros (huitième d'once).

L'effet de l'arrêté ne prit fin qu'en 1840, et c'est depuis lors seulement que le système métrique est réellement le seul légal en France. Mais on se tromperait si on le croyait entièrement passé dans les mœurs, même à Paris où les neuf dixièmes des marchands vendent à la livre, quelques-uns même appliquent la livre à certains articles.

Il n'en est pas moins vrai que le système métrique est obligatoire aujourd'hui dans les pays que voici : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Brésil, Confédération argentine, Espagne, France, Grèce, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède et Norvège, Suisse, Vénézuéla ; facultatif aux Etats-Unis d'Amérique, dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et dans ses colonies, au Japon et en Turquie. La Russie tolère le système métrique dans les douanes. L'Angleterre, d'ailleurs, n'est pas absolument hostile

au système métrique ; l'acte du Parlement du 29 juillet 1864 dit en effet :

« Considérant que, pour le progrès et l'extension de notre commerce intérieur et extérieur, et pour l'avancement des sciences, il est convenable de légaliser l'emploi du système métrique des poids et mesures, il est ordonné par Sa Très Excellente Majesté, sur l'avis et le consentement de la Chambre des lords et de la Chambre des communes... Malgré toutes les dispositions contraires contenues dans n'importe quel acte du Parlement, aucun contrat ou vente ne doit être considéré comme non valable, ou ouvert à la discussion par le fait que les poids et mesures auxquels se rapporte le contrat ou la vente sont des poids ou mesures métriques. »

Le même arrêté autorise l'emploi des subdivisions décimales des unités britanniques, un arrêté ultérieur supprime la livre *troy*, tandis que la tonne anglaise est fixée comme étant de 20 *hundredweights* (cwt), celui-ci de 7 *stones* à 16 *livres* chacune. Des subdivisions aussi baroques seraient incompréhensibles si elles n'avaient été adoptées dans un but évident.

La livre anglaise vaut 453 gr. 59243 ; le cwt est donc égal à 50 kilogrammes 802 et la tonne anglaise de 2,240 livres est de 1,016 kil. 05 ; elle est très voisine de la tonne métrique, presque aussi voisine que possible par excès, si l'on tient à la relation 1 tonne = 20 cwt. Ne doit-on pas voir là une intention bien nette d'égaliser un jour la tonne anglaise à la tonne métrique, et de créer le double-cwt de 100 kilogrammes ?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 août 1894

SUNDERLAND, vap. <i>S. W. Kelly</i> , angl., c. Bayfield,	houille.
SAIN-T-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin,	id.
CANNES, b. <i>Jeune-Marie</i> , fr., c. Taxy,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Comte,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Bertin,	id.

Départs du 20 au 26 août

SAIN-T-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin,	id.
CANNES, b. <i>Jeune-Marie</i> , fr., c. Taxy,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Comte,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Bertin,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A LOUER à l'HOTEL DE LONDRES deux magasins.

S'adresser au Bureau de l'Hotel.

VENTE PAR SUITE DE FAILLITE
du fonds de
L'HOTEL-RESTAURANT BEAU-SITE
exploité à Monaco, boulevard de la Condamine
comprenant
LA CLIENTÈLE ET LE MOBILIER, AVEC DROIT AU BAIL
S'adresser à M. CIOCO, syndic

MAGNIFIQUE APPARTEMENT NON MEUBLÉ
composé de six pièces
A LOUER A MONACO, RUE DU MILIEU
S'adresser au Bureau du Journal

LEÇONS DE FRANÇAIS
M^{LE} LÉONTINE POIVEY
DIPLOMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX
MONACO — Square Nave — CONDAMINE

MENUISERIE MÉCANIQUE
Victor BOSIO, entrepreneur
MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.
Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.
Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.
Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE
DAVOIGNEAU-DONAT
Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE
SAISON D'ÉTÉ, PRIX TRÈS MODÉRÉS
Maison recommandée — On parle toutes les langues

COURS et LEÇONS
POUR JEUNES FILLES
COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE
S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

En vente à l'Imprimerie de Monaco :
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1894

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS
Par H. DE ROLLAND

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1894